

Hydromedia

UN SOL PERMÉABLE EN BÉTON



les matériaux au cœur de la vie™

1/ Préparation du Chantier

Protection des structures environnantes :

- › Protéger par un film polyane (ou autre solution adéquate) les murs, poteaux ou autres aménagements
- › Sécuriser les accès à la zone de coulage par un balisage approprié
- › Protéger la plate forme et le béton frais contre la chute de feuilles, de branches ou d'objets divers

Préparation du support :

- › Décapage de la terre végétale, enlèvement des ornières et nivèlement
- › Etude du sol support après décapage : réalisation d'une étude géotechnique afin de connaître la perméabilité du sol en place, sa sensibilité à l'eau, sa portance ainsi que l'existence et la profondeur des nappes phréatiques (cas d'une structure à évacuation d'eau par infiltration directe dans le sol).
- › Apport, si nécessaire, d'une couche de forme compactée afin de ramener la plate forme au niveau de portance requis (PF2 minimum)
- › Vérification de la planéité de la plate forme
- › Si nécessité de passer des réseaux de canalisations, des câbles ou des fourreaux, les enfouir dans la plate forme
- › Mise en place d'un feutre géotextile sur la plate forme
- › Réalisation éventuelle d'une assise poreuse en GNTP afin d'augmenter la capacité hydraulique de la plate forme

Calepinage :

- › Le calepinage est posé sur un lit de mortier ou de béton
- › Le patin doit être à bord franc (sans chanfrein) et déborder le moins possible du pavé
- › Le calepinage doit être réalisé avant les travaux de bétonnage pour permettre au lit d'acquérir une résistance suffisante

Joint :

- › Le calepinage peut faire office de joint
- › Les joints peuvent également être sciés dans un délai de 48h maximum après bétonnage
- › Soigner la rectitude des joints
- › Les formes particulières des dalles (autre que carrée ou rectangle) ne doivent pas présenter d'angles aigus ou rentrants
- › Désolidariser les parois verticales (murs, poteaux, regards) par des bandes compressibles

Joint de retrait / fractionnement :

- › L'espacement entre les joints de retrait ne doit pas excéder 5m
- › Profondeur des joints sciés : 1/3 de l'épaisseur du béton

2/ Livraison de l'Hydromedia

Commande :

- › Communiquer le cubage exact du chantier afin d'éviter les compléments et donc les attentes de camions malaxeurs
- › Si des arrêts de bétonnage sont prévus, commander uniquement le volume de béton nécessaire entre deux joints
- › Préciser :
 - › Type de béton Hydromedia : Piéton, Parking, Sous-couche (**C15 mini si circulé**)
 - › Couleur éventuelle
 - › Exposition particulière

Transport :

- › Transport par camions malaxeurs avec une vitesse de rotation de la bonbonne réduite au minimum
- › Par camions bennes qui devront être obligatoirement bâchés pour éviter le séchage du béton
- › Vérifier l'accessibilité du chantier pour les camions malaxeurs

3/ Coulage de l'Hydromedia

- Vidange des camions après remalaxage à vitesse rapide pendant 2 minutes :
 - A la goulotte
 - Au tapis
- Contrôler visuellement le béton
- Répandre Hydromedia sur une épaisseur supérieure à l'épaisseur visée après compactage
- Préconisations :
 - Ne pas mettre en œuvre par temps de pluie, par forte chaleur ou en période de gel (plage de température ambiante de coulage : 5 à 30°C)
 - Avant de commencer le coulage, humidifier le support

4/ Mise en œuvre de l'Hydromedia

- Les bords de la structure et les endroits difficiles d'accès doivent être compactés préalablement à la dame manuelle par exemple
- Seuls **Hydromedia Parking** et **Sous-couche** circulés nécessitent d'être fortement compactés afin d'obtenir la résistance visée
 - La plaque vibrante avec possibilité d'intercaler une planche de bois
 - Le rouleau lesté
- **Hydromedia Piéton** et **Sous-couche** non circulés ne requièrent pas d'utiliser une méthode de compactage forte (le simple lissage manuel par exemple suffit)
- Préconisations :
 - Ne pas vibrer le béton Hydromedia
 - Eviter le départ d'eau du béton
 - Favoriser une mise en œuvre rapide. Pour cela, le béton doit être mis en place au fur et à mesure du déchargement
 - Le compactage doit être réalisé dans les 20 minutes qui suivent l'épandage du béton.
 - Prévoir du personnel en nombre suffisant

- Pour les applications en revêtement, la surface doit être la plus uniforme possible
- Pour ne pas risquer de fragiliser la surface, éviter de revenir la compacter plusieurs fois
- Ne pas marcher sur la surface du béton frais après compactage

5/ La cure de l'Hydromedia

- Impérative dès lors qu'Hydromedia sera soumis à un trafic (**Hydromedia Parking**)
- Réalisée au moyen d'un film polyéthylène mis en place sur la surface de béton aussitôt après compactage
- Durée : 7 jours
- Maintenir un espace d'environ 10cm entre la surface du béton et le polyane

6/ La protection de l'Hydromedia

- Protection recommandée de la surface du béton contre le risque de taches par l'application d'un produit de protection anti-tache
- Appliquer le produit de protection sur support sec ou légèrement humide, 7 jours après le coulage



LAFARGE GRANULATS BETONS SERVICES

5, boulevard Louis Loucheur
BP302 - 92214 St Cloud Cedex

Tél.: 01 49 11 44 00
Fax: 01 49 11 43 58

www.lafarge-france.fr